

## COMMUNIQUÉ PRESSE

Rennes, le 26 mars 2021

### COVID-19 EN ILLE-ET-VILAINE

#### **Accélération de la campagne de vaccination : ouverture de deux nouveaux centres de vaccination et d'un centre de grande capacité géré par les sapeurs-pompiers**

Le vaccin est un outil essentiel de lutte contre l'épidémie de Covid-19. Depuis son lancement en janvier dernier, la campagne de vaccination a permis de réaliser 151 669 injections en Ille-et-Vilaine (au 25 mars 2021) et 41 066 personnes ont reçu 2 doses de vaccin grâce à une mobilisation collective exceptionnelle des professionnels de santé hospitaliers et libéraux et au partenariat avec les collectivités territoriales.

Dans les semaines qui viennent, l'Ille-et-Vilaine bénéficiera d'une hausse très significative des approvisionnements en doses de vaccins, ce qui permettra une **nette intensification de la campagne de vaccination sur notre territoire, sous la conduite du Préfet, en lien avec la délégation départementale l'ARS**. Ce changement d'échelle implique d'adapter l'organisation de cette campagne.

**En conséquence, le Préfet, sur proposition de l'ARS, ouvrira deux nouveaux centres de vaccination dans le département : à Chantepie** la semaine du 5 avril, porté par le Pôle Gériatrique Rennais, et à **Dinard** la semaine du 12 avril, porté par l'hôpital Gardiner de Dinard, mobilisant les professionnels de santé libéraux de ces territoires et les agents des communes.

**En étroite collaboration avec le Conseil départemental et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) d'Ille-et-Vilaine, le Préfet ouvrira également un centre de grande capacité la semaine du 5 avril, dans les locaux du Stade Robert Poirier situé sur le campus de Villejean à Rennes.**

Ce centre de grande capacité permettra de réaliser **1000 injections par jour**, une capacité qui pourra monter progressivement en puissance, tout en s'adaptant aux volumes de doses de vaccin disponibles. Il complètera l'offre des centres de vaccination répartis sur tout le territoire départemental, des cabinets des médecins généralistes et des pharmacies.

Mettre en œuvre une organisation d'une telle envergure, dans un délai aussi court, implique la mobilisation de toutes les énergies et ressources disponibles sur le territoire.

Ainsi, **le Département mettra à disposition le Stade Robert Poirier**, propriété de la collectivité, acceptant ainsi de neutraliser les missions premières de cette installation et le **SDIS assurera son fonctionnement opérationnel**. Une trentaine d'agents seront mis à disposition : médecins et infirmiers sapeurs-pompiers du service de santé, sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, personnels administratifs et techniques, personnel médical et agents du conseil départemental.

**Dans cette période difficile pour tous nos concitoyens, la mobilisation coordonnée de tous les pouvoirs publics est indispensable pour faire de cette campagne de vaccination un succès.**

### Contacts presse

#### Préfecture d'Ille-et-Vilaine

Tél : 02 99 02 11 81 - Mél : [pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr](mailto:pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr)

#### Agence régionale de santé Bretagne

Tél : 02 22 06 72 28 - Mél : [ars-bretagne-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-communication@ars.sante.fr)

#### Département

Tél : 02 99 02 35 32 – Mél : [presse@ille-et-vilaine.fr](mailto:presse@ille-et-vilaine.fr)